



Kiwi

N°19
03/08/2023



Animateur filière

Emmanuelle MARCHESAN
FREDON 47
e.marchesanfredonaqui@laposte.net

Directeur de publication

Luc SERVANT
Président de la Chambre
Régionale Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

*Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.*

*Reproduction partielle autorisée
avec la mention « extrait du
bulletin de santé du végétal
Nouvelle-Aquitaine Kiwi N°X du
JJ/MM/AA »*



Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT**
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Consultez les **événements agro-écologiques** près de chez vous !

Ce qu'il faut retenir

Kiwi

- **PSA** : la surveillance des parcelles est à maintenir.
- **Punaises phytophages** : présence d'adultes et de larves.
- **Cochenille blanche** : la période de migration des larves de deuxième génération est terminée.
- **Metcalfa pruinosa** : présence de larves âgées et d'adultes, développement du parasitisme par *Neodryinus typhlocybae*.

• Données météorologiques

Durant la dernière décade de juillet, à l'exception des 27,28 et 29 juillet, les températures moyennes journalières ont été inférieures aux valeurs de saison. Au cours de ces quinze derniers jours, les pluies ont été faibles sur la majorité des secteurs (6 à 30 mm selon les postes météo). Le 23 juillet au soir des orages accompagnés de grêle sont intervenus localement.

Pour les prochains jours, des températures inférieures aux valeurs de saison et un faible risque d'averses sont annoncés.

Les probabilités de cumuls des précipitations sur les deux semaines à venir sont consultables sur l'outil Aléa Pluie via le lien suivant : <https://aleaplue.modelia.org/>

Prévisions du 4 au 10 août (source : MétéoFrance)

	VENDREDI 04	SAMEDI 05	DIMANCHE 06	LUNDI 07	MARDI 08	MERCREDI 09	JEUDI 10
Ste Livrade sur Lot (47)	15° / 23° ⬇️ 25 km/h 40 km/h	12° / 25° ⬆️ 30 km/h 45 km/h	14° / 24° ⬇️ 20 km/h 40 km/h	12° / 27° ⬇️ 10 km/h	12° / 32° ⬇️ 15 km/h	16° / 37° ⬇️ 15 km/h	19° / 37° ⬇️ 15 km/h
Pompignac (33)	14° / 23° ⬇️ 20 km/h 40 km/h	13° / 23° ⬆️ 25 km/h 45 km/h	13° / 24° ⬇️ 15 km/h	11° / 25° ⬆️ 10 km/h	12° / 30° ⬇️ 15 km/h	16° / 35° ⬆️ 15 km/h	19° / 34° ⬆️ 15 km/h
Bergerac (24)	14° / 24° ⬇️ 20 km/h	11° / 24° ⬆️ 25 km/h 45 km/h	12° / 24° ⬆️ 15 km/h	10° / 26° ⬇️ 10 km/h	11° / 30° ⬇️ 10 km/h	15° / 35° ⬆️ 15 km/h	18° / 35° ⬇️ 15 km/h
Jonzac (17)	14° / 22° ⬇️ 20 km/h	12° / 22° ⬆️ 20 km/h	12° / 23° ⬆️ 20 km/h	11° / 24° ⬆️ 10 km/h	12° / 28° ⬇️ 15 km/h	15° / 34° ⬇️ 15 km/h	18° / 33° ⬇️ 15 km/h
Orthez (64)	14° / 23° ⬇️ 25 km/h 40 km/h	12° / 24° ⬆️ 25 km/h	13° / 24° ⬇️ 15 km/h	12° / 26° ⬇️ 10 km/h	13° / 31° ⬇️ 15 km/h	17° / 35° ⬆️ 15 km/h	19° / 33° ⬆️ 15 km/h

• Stades phénologiques

Stade grossissement du fruit (BBCH 78-79).

• *Pseudomonas syringae* pv. *Actinidiae* (PSA)

Sur nos parcelles de référence, on ne note pas d'évolution des symptômes sur feuilles (taches nécrotiques avec halos jaunes).

Evaluation du risque

Les conditions chaudes et sèches ne sont pas favorables à la bactérie.

La surveillance des parcelles, notamment celles touchées par la grêle, doit être maintenue.

Mesures prophylactiques :

Afin de limiter les risques de contaminations, les opérations de taille et d'éclaircissage (qui contribuent à ouvrir des voies d'entrées pour la bactérie) sont à réaliser par temps sec (si possible lorsque la température est supérieure à 25°C) en veillant à désinfecter régulièrement le matériel de taille (trempage dans de l'alcool à 70°, alcool à brûler...).

📖 Consultez la fiche « [Bactérie responsable du chancre bactérien du kiwi \(PSA\)](#) » du [Guide de l'Observateur](#)

- **Punaises phytophages**

Sur notre réseau de piégeage punaise diabolique *Halyomorpha halys*, des captures d'adultes et de larves sont enregistrées. Les prises sont en baisse depuis mi-juillet sur certains pièges.

En parcelles, des larves jeunes et âgées de punaises diaboliques sont observées sur feuilles et sur fruits ainsi que quelques piqûres sur fruits.

📖 **Consultez la fiche « [Punaises phytophages](#) » du Guide de l'Observateur**



Larve d'*Halyomorpha halys*

(Crédit Photo : E. Marchesan – FREDON 47)

- **Cochenille blanche du mûrier**

La période de migration des larves de deuxième génération est terminée.

Mesures prophylactiques :

L'élimination des branches les plus envahies ainsi qu'un décapage mécanique à la lance et/ou par broyage des charpentières et des troncs permettent d'éliminer une partie des cochenilles.



Larves fixées de cochenille blanche

(Crédit Photo : E. Marchesan – FREDON 47)

- ***Metcalfa pruinosa***

En parcelles de référence, des larves âgées et des adultes sont observés. La présence de *Metcalfa* est notée sur quelques parcelles notamment sur les bordures.

Le parasitisme par l'hyménoptère *Neodryinus typhlocybae* se développe. Des larves parasitées (présence de kyste sous l'ébauche alaire de la larve de *Metcalfa* et cocons) sont observées.



Adulte de *Metcalfa*

(Crédit Photo : E. Marchesan – FREDON 47)



Neodryinus typhlocybae

(Crédit Photo : E. Marchesan – FREDON 47)

Mesures prophylactiques :

Afin de limiter son extension, les mesures prophylactiques telles que le débroussaillage des environs très propices (bords des cours d'eau avec ronces et orties...) et le broyage des adventices sont à privilégier.

📖 **Consultez la fiche « [Cicadelle pruiteuse](#) » du Guide de l'Observateur**

- ***Drosophila suzukii***

Sur notre réseau de piégeage *Drosophila suzukii*, les captures restent faibles.

📖 **Consultez la fiche « [Drosophile suzukii](#) » du Guide de l'Observateur**

- **Cicadelles**

Des cicadelles vertes sont observées sur certaines parcelles. Les populations restent faibles.

- **Auxiliaires**

Les auxiliaires observés actuellement en parcelles sont des araignées, des syrphes (adultes) et des chrysopes (œufs et adultes).

Guide de l'observateur Fruits à pépins pour vous aider

Un Guide de l'Observateur fruits à pépins a été édité par le réseau des BSV Arboriculture fruitière Nouvelle-Aquitaine. Il permet de mettre en place des observations sur votre exploitation, avec des protocoles d'observations pour chaque pathogène, des détails et photos d'identifications, des astuces d'observations et des éléments de comparaison avec d'autres pathogènes. Vous y trouverez aussi des informations sur les facteurs favorisant le pathogène et les méthodes prophylactiques à mettre en place pour limiter l'installation ou le développement du pathogène. Ce guide est composé à la fois :

- de [fiches générales](#) qui rappellent les bonnes pratiques d'observations, les outils d'aides à l'analyse de risque (modèles, grille de risques...),
- de [fiches individuelles par bio-agresseur](#) qui permettent d'identifier les bio-agresseurs et leurs symptômes, d'éviter les confusions, ... pour affiner l'analyse de risque et la gestion des parcelles.

Vous pouvez **télécharger le guide complet et/ou les fiches individualisées par pathogène** : [Guide observateur fruits à pépins](#)

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Kiwi sont les suivantes : Cadralbret, CDA 47, FREDON 47, FREDON 64, Garlanpy, SAPA Rouquette, SCAAP Kiwifruits de France, Vallée du Lot

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité ".